

M. HUGHES: L'honorable ministre veut-il donner la population de Northumberland-ouest et celle de Victoria et Haliburton, pour faire voir comment a été appliqué le principe de la représentation basée sur la population?

L'hon. M. PATERSON: Je n'ai pas les chiffres sous la main; mais l'honorable député ne considère-t-il pas que la circonscription qu'il représente a été arrangée de manière à lui rendre justice?

M. HUGHES: La délimitation qui a été faite m'était indifférente. . .

L'hon. M. PATERSON: Etait-elle juste?

M. HUGHES: L'honorable ministre m'a posé une question et j'entends y répondre à ma manière. La délimitation m'était indifférente; j'aurais été réélu en dépit de tout gerrymander, que la circonscription fût divisée en deux ou non. Mais les libéraux, pour produire une scission parmi les conservateurs ne pouvaient pas mieux s'y prendre qu'en morcelant Victoria et Haliburton comme ils l'ont fait, la dernière fois.

L'hon. M. PATERSON: L'honorable député peut-il dire qu'il n'était pas satisfait des arrangements qui ont été faits?

M. HUGHES: On peut constater par le procès-verbal du comité que j'ai toujours demandé deux circonscriptions.

L'hon. M. PATERSON: Je parle d'une seule.

M. HUGHES: Mais il y en avait deux dans Victoria et Haliburton, auparavant. J'en ai toujours demandé deux. J'ai été le seul dans la Chambre à demander que Victoria et Haliburton fissent deux circonscriptions.

L'hon. M. PATERSON: Je sais que le bill fut adopté après très peu de discussion, et qu'il était admis, même par les journaux conservateurs, qu'il était très impartial. De plus, il respectait la résolution de la convention en faveur des limites des comtés.

J'arrive maintenant à la neuvième résolution. J'aurai à revenir sur la première mais en voici sept qui, personne ne peut le nier, ont été mises à exécution. L'objet de cette neuvième résolution est assez compliqué. Je ne crois pas que le parti libéral ait changé d'avis sur la nécessité de modifier la constitution du Sénat pour le mettre plus en harmonie avec les institutions représentatives. Mais le débat et le vote d'hier, et tout ce qui a transpiré depuis l'adoption de cette résolution, font voir les nombreuses difficultés dont cette question est hérissée.

M. PATERSON.

Nous avons là la preuve que bien que cette réforme soit désirable en elle-même, comme elle l'était alors, aux yeux du parti libéral, comme elle l'est apparemment aujourd'hui aux yeux d'un certain nombre de conservateurs, il n'a cependant pas encore été possible de lui donner effet. On a cependant fait des efforts sincères pour y arriver. Quoi qu'il en soit, voici une résolution qui n'a pas été mise à exécution.

J'arrive maintenant à la dixième et dernière. A la convention, autant que je me rappelle, personne n'a soulevé d'objection, à aucune des résolutions sauf celle-ci:

Qu'attendu que l'opinion publique est présentement très occupée à la vue des incontestables désastres causés par l'intempérance, il est désirable que le sentiment public à propos de prohibition soit nettement connu au moyen d'un plébiscite fédéral.

Je viens de dire que cette résolution rencontra une certaine opposition. L'ex-Orateur de la Chambre, M. Anglin, se fit le porte-parole des adversaires et déclara qu'il ne se croirait pas lié par cette résolution. Néanmoins, elle fut adoptée et devint un article du programme libéral, et le parti libéral eut le devoir de la mettre à exécution, contre l'avis de quelques-uns de ses membres.

Qu'avons-nous fait? Vous savez comme moi que le parti a tenu son engagement et qu'un plébiscite a eu lieu dans tout le pays. Ainsi le gouvernement libéral élu sur ce programme en a exécuté tous les articles avec toute la sincérité possible.

A en juger par les rires sarcastiques par lesquels l'opposition a accueilli la lecture de ces résolutions, il faut supposer que nos adversaires sont d'avis que ces résolutions n'ont pas été mises à exécution. Mais les lecteurs impartiaux qui liront ces résolutions et se rendront compte de ce que le Gouvernement a fait au sujet de ces questions, diront que celui qui dans cette Chambre ou ailleurs, osera avancer que le Gouvernement a manqué à ses engagements pêche contre la vérité et porte de fausses accusations contre ses adversaires.

Je prends maintenant la première résolution qui est celle dont l'opposition se sert le plus souvent pour reprocher au Gouvernement de n'avoir pas tenu ses promesses au sujet du tarif. Nos adversaires prétendent qu'à cette convention, le parti libéral s'est prononcé en faveur du libre-échange, comme il existe en Angleterre. Aucun argument, aucune accusation n'ont été ressassés avec plus d'insistance, mais aussi, aucune prétention n'est plus fausse que celle-là. J'ai ici cette résolution. Que dit-elle? Demande-t-elle le libre-échange comme il existe en Angleterre—le libre-échange et la taxe directe, l'importation en franchise des marchandises dans le pays? Est-ce là ce que le parti libéral demandait? Non.